



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afrique

Question au Gouvernement n° 2066

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Masson.

M. Jean-Louis Masson. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

La région des Grands Lacs en Afrique est actuellement l'objet de bouleversements importants. En l'état actuel des choses, il est essentiel que la France preserve sa place et, en particulier, qu'elle maintienne l'influence et les liens particuliers que lui vaut la francophonie. Le Gouvernement a-t-il pris des mesures dans ce domaine ? Un plan de coopération permettant d'aider le plus rapidement possible les pays francophones concernés par la guerre civile est-il envisagé ?

Il convient en effet d'aider ces pays à reorganiser leurs structures d'éducation, leurs structures de formation de la jeunesse et de faire en sorte que la présence sur le sol de troupes qui, parfois, viennent de pays d'origine anglophone, n'entraîne pas un recul de notre présence, ainsi qu'un recul de la langue et de la culture françaises dont ils sont historiquement imprégnés. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Oui, monsieur le député, la France agit pour la francophonie dans la région des Grands Lacs, comme elle agit pour la paix dans cette partie du monde. Je ne reviendrai pas sur nos démarches pour organiser une conférence des pays des Grands Lacs, qui serait placée sous l'égide de l'OUA et des Nations Unies.

En ce qui concerne plus précisément votre préoccupation relative à la francophonie dans cette zone, je vous répondrai que la communauté francophone internationale a déjà tenté à plusieurs reprises d'apporter une solution à cette crise. À cet égard, il faut rendre hommage en particulier au président Zinsou, président du conseil permanent de la francophonie.

S'agissant de l'action que la France mène en matière de francophonie, je vous signale que le fonds d'aide et de coopération vient d'accorder un crédit aux bibliothèques universitaires de Kinshasa pour restructurer et enrichir le fonds d'ouvrages et de documentation mis à disposition des étudiants. Ce premier effort sera suivi par d'autres pour améliorer le système éducatif du Zaïre.

Pour ce qui est du Rwanda, un crédit de cinq millions de francs vient d'être accordé pour la formation au français des maîtres du primaire. Ce soutien sera complété par une aide pour le réseau de lecture publique : cela se fera en relation avec l'agence de coopération culturelle et technique francophone.

Ainsi, ces contributions devraient permettre de répondre à vos préoccupations, sauf pour le Burundi. En effet, la situation actuellement de ce pays ne permettant pas d'assurer la sécurité de nos coopérants, la coopération y est donc suspendue. Nous espérons qu'elle pourra reprendre dans le sens que vous souhaitez dans les prochaines semaines. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Louis Masson.

M. Jean-Louis Masson. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

La region des Grands Lacs en Afrique est actuellement l'objet de bouleversements importants. En l'etat actuel des choses, il est essentiel que la France preserve sa place et, en particulier, qu'elle maintienne l'influence et les liens particuliers que lui vaut la francophonie. Le Gouvernement a-t-il pris des mesures dans ce domaine ? Un plan de cooperation permettant d'aider le plus rapidement possible les pays francophones concernes par la guerre civile est-il envisage ?

Il convient en effet d'aider ces pays a reorganiser leurs structures d'education, leurs structures de formation de la jeunesse et de faire en sorte que la presence sur le sol de troupes qui, parfois, viennent de pays d'origine anglophone, n'entraîne pas un recul de notre presence, ainsi qu'un recul de la langue et de la culture francaises dont ils sont historiquement impregnes. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la cooperation.

M. Jacques Godfrain, ministre delegue a la cooperation. Oui, monsieur le depute, la France agit pour la francophonie dans la region des Grands Lacs, comme elle agit pour la paix dans cette partie du monde. Je ne reviendrai pas sur nos demarches pour organiser une conference des pays des Grands Lacs, qui serait placee sous l'egide de l'OUA et des Nations Unies.

En ce qui concerne plus precisement votre preoccupation relative a la francophonie dans cette zone, je vous repondrai que la communaute francophone internationale a deja tente a plusieurs reprises d'apporter une solution a cette crise. A cet egard, il faut rendre hommage en particulier au president Zinsou, president du conseil permanent de la francophonie.

S'agissant de l'action que la France mene en matiere de francophonie, je vous signale que le fonds d'aide et de cooperation vient d'accorder un credit aux bibliotheques universitaires de Kinshasa pour restructurer et enrichir le fonds d'ouvrages et de documentation mis a disposition des etudiants. Ce premier effort sera suivi par d'autres pour ameliorer le systeme educatif du Zaire.

Pour ce qui est du Rwanda, un credit de cinq millions de francs vient d'etre accorde pour la formation au francais des maitres du primaire. Ce soutien sera complete par une aide pour le reseau de lecture publique: cela se fera en relation avec l'agence de cooperation culturelle et technique francophone.

Ainsi, ces contributions devraient permettre de repondre a vos preoccupations, sauf pour le Burundi. En effet, la situation actuellement de ce pays ne permettant pas d'assurer la securite de nos cooperants, la cooperation y est donc suspendue. Nous esperons qu'elle pourra reprendre dans le sens que vous souhaitez dans les prochaines semaines. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2066

Rubrique : Cooperation et developpement

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1996, page 8254

Réponse publiée le : 12 décembre 1996, page 8254

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 décembre 1996